

Claude Draget la somme de 90 l. pour avoir repavé tout le temple Sainte Croix depuis un bout jusqu'à l'autre et recouvert tout entièrement led. temple, et pour les manouvres qui ont porté le pavé et la thuille, le tout comprins au présent article	90	»	»
Ledit jour, payé au sellier qui a mys le drap vert aux bancz du temple Sainte Croix la somme de 4 l. 8 s. tourn. . .	4	8	»
Le dit jour, payé à André Symon, tournier, la somme de 2 l. 9 s. 6 d. pour avoir fait les bases du couvert de la chiere de Sainte-Croix.	2	9	6
Ledit jour, à une revenderesse pour du vieil drap vert pour parachever à garnir les bancs du temple Sainte-Croix, 3 fr. 15 s.	3	15	»
Le 18 ^e jour dudit mois, payé à Jonas, le menuisier 2 l. 14 s. pour quelques reparations qu'il a faites au temple Sainte Croix sur le couvert.	2	14	»
Le 20 ^e jour dudit mois, payé à Pierre Collon 8 l. tourn. pour certaines postz et trabz qu'il avoit achetés pour l'amphitheatre du temple Sainte Croix. .	8	»	»
Le 1 ^{er} de fevrier, payé à Lulhon et Le Noble, masçons, pour 17 journées qu'ils ont vacqué à faire les parties des verrines du temple Sainte Croix à 6 s. pour jour, chacun monte à 5 l. 2 s.	5	2	»
Le cinquième jour dudit mois, payé aux héritiers de M. Bertrand, le menui-			